

Couffé INFO

JUILLET-AOÛT 2024 | N°372

LE BULLETIN MUNICIPAL DE COUFFÉ

www.couffe.fr



Ville de Couffé



IntraMuros Couffé



Plan d'eau
les Travaux à venir !



Mot du Maire



Chères Coufféennes, Chers Coufféens,

Je ne pouvais pas commencer cet édit sans évoquer le sujet brûlant des élections, au cœur de nombreuses conversations. Si la participation a été faible aux européennes malgré un enjeu de taille, la participation aux législatives a connu une nette envolée dans notre commune avec 71.7% de votants au premier tour et 72.6% au second tour. Je tiens à saluer ce sursaut civique et votre intérêt pour l'avenir de notre pays.

Dans ce Couffé-info, vous trouverez un zoom sur les finances de la commune, qui laissent apparaître un excédent de fonctionnement sur l'exercice 2023 de 741 945 € et de 721 675 € pour la partie investissement. Le budget de fonctionnement 2024, en légère hausse, s'équilibre à 2 646 053 €, et le budget d'investissement, en hausse également, à 2 346 941 €, avec une perspective de recours à l'emprunt de 540 000 € en raison de la mise en route et/ou de la réalisation de plusieurs projets structurants (eaux pluviales Les Mazeriers, liaison douce Bourg – Charbonneau, aménagement du plan d'eau, etc.). Des subventions ont été sollicitées pour ces investissements importants. Les finances de la commune sont saines, avec un faible endettement. Au niveau de la fiscalité, nous avons voté une augmentation de 3 % sur le foncier non bâti et de 3.5 % sur le foncier des propriétés bâties et sur la taxe d'habitation des résidences secondaires. Les taxes foncières sont les seules recettes directes sur lesquelles peut s'appuyer la commune. Néanmoins, notre taux d'imposition reste inférieur à la moyenne départementale.

Toutefois, nous devons rester vigilants au niveau de nos recettes, avec des dotations départementales revues à la baisse pour cette année 2024 voire 2025, et des interrogations quant aux dotations de l'État au vu de cette période d'incertitudes.

Dans ce Couffé info, vous trouverez également une esquisse du futur aménagement du plan d'eau. À ce jour, les travaux ont repris au niveau de la consolidation des berges et de la création d'un îlot au cœur du plan d'eau, arrêtés en raison des intempéries. La phase 2, avec l'aménagement de la place des fêtes, la création d'un théâtre de verdure et d'un bassin de filtration des eaux pluviales, devrait débuter en fin d'année.

Dans ce numéro, votre avis est sollicité. En effet, la municipalité ayant décidé de rajeunir et de moderniser le logo, vous êtes invités à désigner le nouveau. Par ailleurs, vous pouvez dès à présent faire connaître votre choix pour la version papier ou dématérialisée du bulletin municipal.

La Coufféenne a enregistré une bonne participation et les fêtes des écoles ont connu un franc succès. La présence importante des familles ainsi que les animations concoctées par le corps enseignant et les associations scolaires ont contribué à cette réussite.

Deux événements à ne pas manquer en cette période estivale, en sus des autres animations, auxquels vous êtes toutes et tous invités : le 40ème anniversaire du jumelage avec notre commune partenaire allemande de BOGEL et la nouvelle édition de Couffé en fête suivie du feu d'artifice.

Si les conditions météorologiques printanières froides et humides n'ont pas été à la hauteur de nos espérances, l'été est là. L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons d'agréables vacances ensoleillées et reposantes et nous vous donnons rendez-vous le samedi 31 août au plan d'eau pour la fête au village.

Le Maire
Daniel PAGEAU

Sommaire

- 2 Mot du Maire
- 3-6 Zoom finances
- 7 Conseil municipal
- 8-9 Plan d'eau
- 10 Comité de jumelage
- 11 Associations
- 12 C'est la rentrée
- 13-14 Infos diverses
- 15 Infos pratiques
- 16 Agenda

Couffé Info

Directeur de la publication : Daniel PAGEAU, Maire - **Rédaction :** le Maire, les commissions, service communication, associations, Compa - **Mise en page et impression :** service communication - **Crédit photos** Mairie, Ouest-France, associations locales - **Tirage :** 1 160 exemplaires - **Dépôt légal :** juillet 2024.



ZOOM SUR LES FINANCES

Commune de COUFFE

JUIN
2024

La commune de Couffé a voté son compte administratif 2023 du budget principal lors du conseil municipal du 14 mars 2024 et son budget prévisionnel principal 2024 lors du conseil municipal du 28 mars 2024. Voici une synthèse des chiffres clés de ce budget.

Bilan budgétaire 2023

Le compte administratif, qui retrace les dépenses payées et les recettes perçues par la collectivité pour l'année 2023 pour chaque section, présente un excédent de fonctionnement de **741 945,81€ (CAF brut)**. Il était de **671 448,85 €** en 2022. À ce résultat de fonctionnement s'ajoute l'excédent cumulé en investissement de **721 675,64 €**. Il était de **662 417,83 €** en 2022.

Fonctionnement	- Dépenses : 1 961 934,93 € - Recettes : 2 473 880,74 €	Résultat reporté 2022 = 230 000 € Résultat 2023 = 511 945,81 € soit 741 945,81 €
Investissement	- Dépenses : 589 082,46 € - Recettes : 648 340,27 €	Excédent reporté 2022 = 662 417,83 € Résultat 2023 = 59 257,81 € soit 721 675,64 €

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024 = 2 646 053 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2024

Charges à caractère général	888 574 €	33,58 %
Charges de personnel	1 090 550 €	41,21 %
Atténuation de recette	7 600 €	0,29 %
Autres charges de gestion courante	325 030 €	12,28 %
Charges financières	42 000 €	1,59 %
Dotations aux provisions	500 €	0,02 %
Virement à la section d'investissement	273 582 €	10,34 %
Dotations aux amortissements	18 216 €	0,69 %

Les dépenses réelles de fonctionnement sont égales à 2 372 470 €, auxquelles s'ajoute le virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement (273 582 €) afin de financer une partie du programme des investissements.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2024

Atténuations de charges	2 000 €	0,08 %
Produits services domaine	171 400 €	6,48 %
Impôts et taxes	1 240 000 €	46,86 %
Dotation, subvention et participation	979 300 €	37,01 %
Autres produits de gestion courante	21 200 €	0,80 %
Produits financiers et exceptionnels	2 000 €	0,08 %
Excédents antérieurs reportés	230 150 €	8,70 %

Les recettes réelles de fonctionnement sont égales à 2 415 903 € dont : 1 240 000 € impôts et taxes 979 300 € dotation, subvention et participation (COMPA, État,...) 174 400 € produits services domaine (restaurant scolaire...).

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Associations de Couffé	Subventions 2024
ALC (loisirs et culture)	1 188 €
Amicale des retraités	689 €
Au temps le dire	500 €
Club alpin français	324 €
Comité jumelage	1 293,50 €
Couffé basket club	846 €
FCOC	1 476 €
FCOC (Subvention exceptionnelle)	524 €
Musique la Conquérante	910 €
YOLO 44	200 €
La commune aux dés	450 €
TOTAL	8 400,50

Associations extérieures de Couffé	Subventions 2024
Ancenis courses natation	54 €
Athlétic Club du Pays d'Ancenis	216 €
Mésanger Twirling et Pays d'Ancenis	54 €
Sté protectrice des animaux De Loire-Atlantique	100 €
Association USA Gym Ancenis	306 €
TOTAL	730 €

LA VIE SCOLAIRE

LES ÉCOLES

- Frais de fonctionnement : 820 € par élève pour l'école Saint-Joseph soit 100 040 € (basé sur le coût de fonctionnement d'un élève de l'école Hugues-Aufray)
- Fournitures scolaires : 55 € par élève pour les deux écoles soit 14 960 €
- Fournitures administratives : 1 600 € pour l'école Hugues-Aufray
- Livres bibliothèque : 200 € pour l'école Hugues-Aufray
- Prix littéraire : 450 € pour l'école Hugues-Aufray
- Sorties scolaires : 20 € par élève pour les deux écoles soit 5 440 €
- Animations pédagogiques : 450 € pour les deux écoles soit 900 €

LE RESTAURANT SCOLAIRE

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 306 039,75 € soit :

- 160 000 € charges de personnel,
- 85 000 € frais d'alimentation,
- 26 950 € eau, électricité, téléphone, entretien du matériel,
- 4 900 € fournitures d'entretien, petit équipement, autres...
- 1 100 € vêtements de travail, bavoirs enfants, bouchons auditifs, analyses,
- 5 800 € maintenance annuelle + dératisation
- 1 900 € divers (frais bancaires, produits pharmaceutiques, ordures ménagères...)

Les recettes attendues issues de la facturation des repas s'élèvent à 140 000 €

La commune soutient également le secteur enfance-jeunesse en tant que membre du SIVOM du secteur de Ligné, La participation 2024 pour Couffé s'élève à 96 243,79 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2024 : 2 346 941,16€

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2024

<i>Emprunts et dettes assimilées</i>	111 000 €	4,73 %
<i>Immobilisations incorporelles</i> (frais études et d'urbanisme, acquisition logiciel...)	97 304 €	4,15 %
<i>Immobilisations corporelles</i> (acquisition foncière, bâtiments (travaux et amélioration), aménagement sites, voirie et assainissement (travaux et mise au norme), acquisition matériel (outillage, roulant, technique, informatique, mobilier, autres...)	2 033 542 €	86,65 %
<i>Subventions d'équipement</i> (rénovation éclairage public...)	7 895 €	1,34 %
<i>Immobilisations en cours (y compris autres dépenses)</i>	97 200 €	4,14 %

PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2024

- **VOIRIE** : renouvellement panneaux, numérotation villages, peinture routière, liaison piétonne rue des Vignes - salle des sports, bourg à l'ancienne, liaison douce bourg – Charbonneau... = 622 074 €
- **ASSAINISSEMENT** : aménagement de réseaux d'eau pluviale aux Mazeriers, busage EP Pinetière : 179 488 €
- **BÂTIMENTS** : achat et installation modulaire terrains de foot, travaux salle polyvalente, photovoltaïque école primaire, résidence seniors, presbytère (étude), école primaire – salle de motricité... = 293 578,20 €
- **MATÉRIEL ROULANT, TECHNIQUE ET AUTRES** : remplacement du tracteur CLAAS celtis, chargeur neuf sur tracteur avec bati, matériel espaces verts... = 80 000 €
- **ENVIRONNEMENT** : travaux berges plan d'eau (phase 1), projet travaux d'aménagement phase 2 du plan d'eau... = 590 270 €
- **ÉTUDES** : étude pour la végétalisation cours d'école Hugues-Aufray, pressoirs, PLU... = 59 000 €
- **MATÉRIEL, MOBILIER ET INFORMATIQUE** : renouvellement de PC fixes mairie + écrans, refonte du site internet, logo commune / logo Althéa, système de téléphonie par Ip... = 31 200 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2024

Subventions d'investissement	179 672 €	7,66 %
Dotations, fonds divers et réserves	579 796 €	24,70 %
Virement de la section d'exploitation (recettes)	273 582 €	11,66 %
Opérations de transfert entre section	18 216 €	0,78 %
Excédents antérieurs reportés	721 676 €	30,75 %
Emprunts d'investissements	574 000 €	24,46 %

PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT 2024

- FCTVA, taxe d'aménagement et excédent de fonctionnement = 579 795,81 €
- Subventions d'investissement (ÉTAT, COMPA, Département, Région...) = 179 671,58 €
- Autofinancement dégagé affecté à l'investissement = 511 795,81 €
- Emprunt = 540 000 €
- Loyer crédit-bail pharmacie = 34 000 €
- Excédents antérieurs reportés = 721 675,64 €

LA FISCALITÉ LOCALE 2024

La commune de Couffé ne perçoit plus la taxe d'habitation depuis 2021 mais elle perçoit une compensation de l'État.

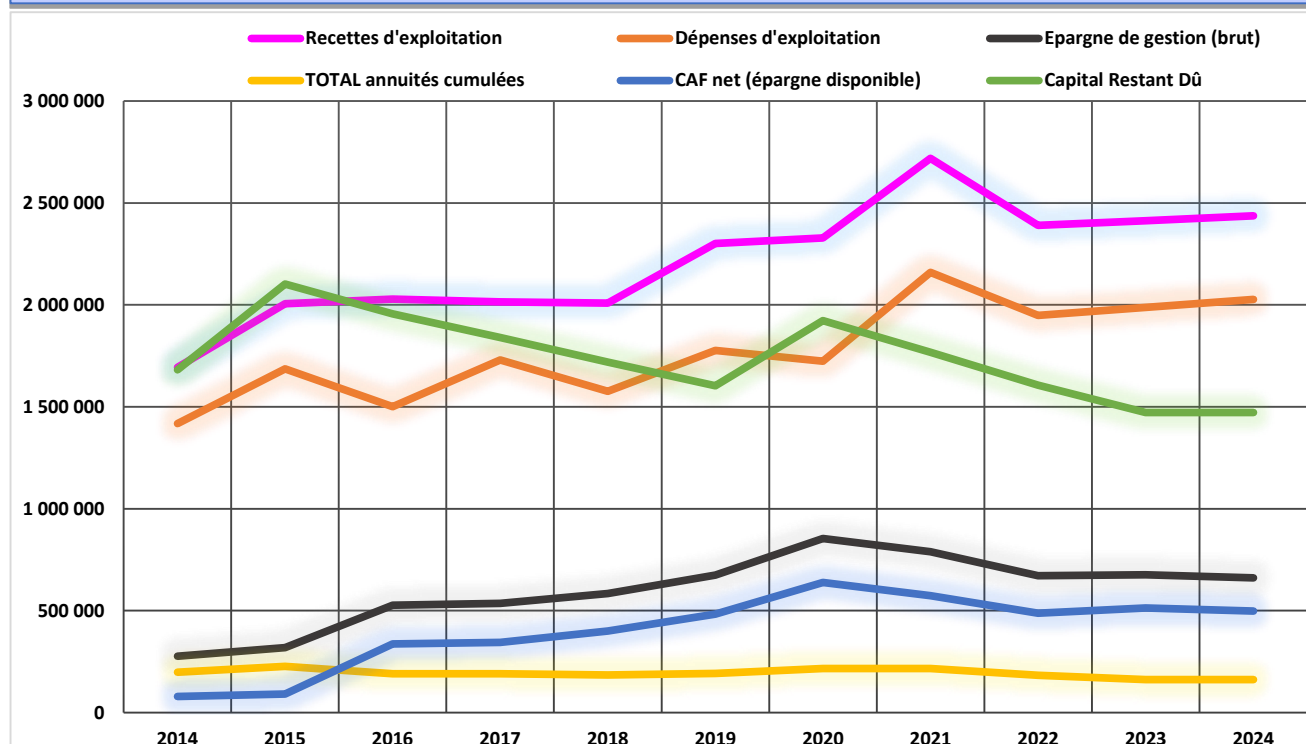
- **taux plafonds de la commune** sont de **105,73 % pour la TFB, 139,44 % pour la TFNB et 59 % pour la THRS**

- **taux plafonds nationaux** sont de **107,73 % pour la TFB, 141,60 % pour la TFNB et 66,88 % pour la THRS**

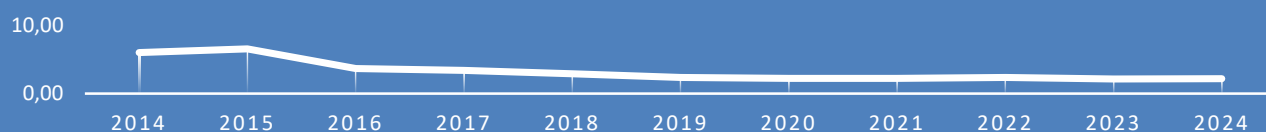
La commune a décidé d'augmenter le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) et le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) à + 3,5 % et le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) à + 3 %. Le conseil municipal a voté les **taux** suivants :

Impôts locaux	Taux Couffé 2024	Département	National
Taxe foncière bâtie (TFB)	39.67 %	43.09 %	39.42 %
Taxe foncière non bâtie (TNFB)	51.08 %	53.87 %	50.82 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS)	20.18 %	26.75 %	24.45 %

L'ÉTAT DE LA DETTE ET DE LA CAPACITÉ D'AUTO-FINANCEMENT EN 2024



CAPDES (CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT) EN ANNÉES



Objet de l'emprunt	Annuités					
	2021	2022	2023	2024	2025	2026
INVESTISSEMENT 2003	6 213,08	6 213,08	6 213,08	6 213,08	6 213,08	6 213,08
INVESTISSEMENT 2007	42 260,52	10 565,13	0	0	0	0
RESTAURANT SCOLAIRE	42 881,04	42 881,04	42 881,04	42 881,04	42 881,04	42 881,04
RESTAURANT SCOLAIRE	36 374,12	36 374,12	36 374,12	36 374,12	36 374,12	36 374,12
Acquisition Immobilière - Local Pharmacie	31 818,44	31 818,44	31 818,44	31 818,44	31 818,44	31 818,44
AMENAGEMENT RD21	20 925,96	20 925,96	10 462,98	0	0	0
EXTENSION ECOLE PUBLIQUE	35 640,36	35 640,36	35 640,36	35 640,36	35 640,36	35 640,36
Total	216 113,52	184 418,13	163 390,02	152 927,04	152 927,04	152 927,04

Séance mercredi 19 juin 2024

PRÉSENTS : BARTHÉLÉMY Fabrice, BLANDIN Fabrice, BOUCHEREAU Félix, BRULÉ Joseph, CAPPAT Antoine, COTTINEAU Cécile, DELANOUE Frédéric, FEILLARD Sylvie, GOURET Laurent, GUYONNET Émilie, JOUNEAU Daniel, LE MOAL Sylvie, LELAURE Suzanne, MBILEMBI BOMODO Eugénie, PAGEAU Daniel, RICHARD Thierry, SALOMON Florence, SOULARD Éric, TERRIEN Yves, VALEAU Roseline, VIGNOLET Céline.

EXCUSÉE : THOMINIAUX Leila

ABSENT : CHEVALIER Charles.

Convention de conseil en énergie partagé

Le Conseil municipal approuve la convention de mise à disposition du service **Conseil en Énergie Partagée** de TE44. Cette convention d'un an, renouvelable deux fois a pour objet l'accompagnement de la collectivité dans la maîtrise de ses consommations d'énergies. La mise à disposition d'un agent de TE44 représente un coût pour la commune de 3 568 €, soit un forfait de 1 500 €, plus 0.80 €/hab.

Création d'un marché hebdomadaire

Afin de répondre à la demande de la population et de commerçants non sédentaires, et après consultation des professionnels, les élus votent à l'unanimité la création d'un marché hebdomadaire communal (plein air) sur Couffé. Il se déroulera de manière régulière le vendredi après-midi de 16h30 à 19h00, dans la cour du presbytère, place Saint Pierre.

Son règlement a également été approuvé. Il fixe les tarifs de droits de places comme suit :

- trois premiers mois gratuits
- 0,70 € par mètre linéaire par marché après les trois premiers mois

- 50 € par étal de six mètres et plus, par trimestre.

La date de lancement du marché n'est pas connue à ce jour.

Retenez votre week-end du 4 au 6 octobre ! Un week-end dédié à la ruralité !



La ruralité en fête !

Les élus et citoyens de la commission extra-municipale Ruralité et Agriculture organisent un week-end de rencontres autour de l'expression **Notre plaisir d'habiter la campagne !**

Ainsi les **4, 5 et 6 octobre** prochains seront proposés à toute la population plusieurs animations pour échanger ensemble sur ce qui caractérise selon nous la Ruralité : le paysage ? l'environnement ? la vie sociale ? les relations de voisinage ? l'élevage et le travail de la terre ? les activités économiques ? les traditions ? le patrimoine et la vie culturelle ?

Au programme théâtre, randonnée, cinéma, débat, expo, marché, accueil des nouveaux habitants, initiation à la langue du Gallo, découverte de l'agriculture.

Programme complet en septembre.

Pour un Couffé Info dématérialisé

Suite à l'enquête de satisfaction réalisée fin 2023 dans le Couffé info, la commission communication met en place la dématérialisation. Elle a pour objectif de réduire l'empreinte carbone et le coût d'impression pour la collectivité.

Dans ce Couffé Info, la commission vous invite à poser sur votre boîte aux lettres une vignette autocollante indiquant votre choix pour continuer de recevoir la version papier.

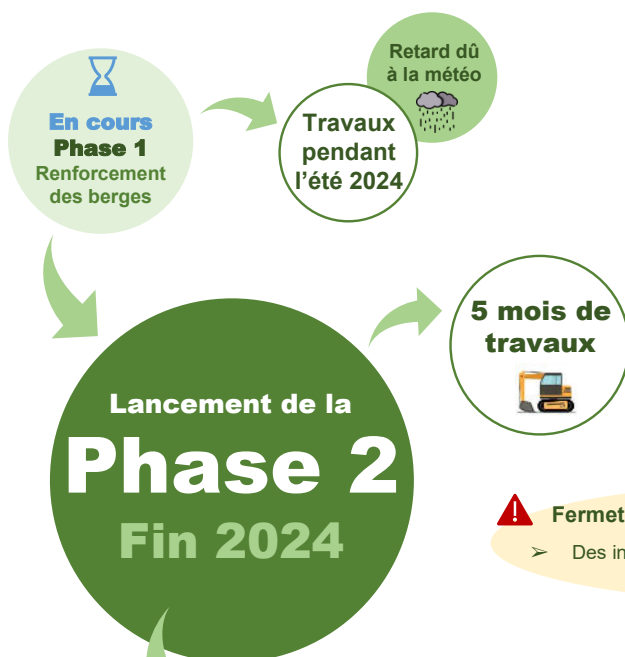
La version numérique sera disponible sur nos différents supports numériques : site internet, Intramuros et Facebook.

La municipalité s'efforce sans cesse d'améliorer sa communication vers les citoyens.



Travaux d'aménagement

Plan d'eau de l'Illette



⚠ Fermeture partielle du plan d'eau pendant les travaux !

➤ Des informations complémentaires seront communiquées au fur et à mesure de l'avancée des travaux.

Le projet



Création d'un bassin de filtration des eaux pluviales



Construction d'un théâtre de verdure

Gabions de pierre
Assises en bois
Ombragé



La place des fêtes se refait une beauté

Nouveau parking
Préau avec sanitaires
Aménagement des abords



Projet du plan d'eau



Objectifs ?

- ✓ Répondre aux besoins des usagers ;
- ✓ Résoudre le problème d'érosion des berges ;
- ✓ Être en accord avec les enjeux environnementaux ;
- ✓ Faire évoluer les manières d'aménager et les pratiques de gestion.

Comment et avec qui ?

- ✓ Groupe projet avec citoyens, élus et agents ;
- ✓ Consultation des usagers.

Quand ?

- ✓ Phase 1 : Initialement d'octobre 2023 à janvier 2024, décalée à **l'été 2024** ;
- ✓ Phase 2 : A partir de la rentrée 2024.

Plan du projet :



Comité de jumelage



Comité de Jumelage - 40 ans d'amitiés avec BOGEL

Le Comité de jumelage va fêter son 40^{ème} anniversaire avec BOGEL, commune allemande de 850 habitants située dans le Rhein Lahn Kreis.

Cette longue histoire d'amitié a débuté en 1978 lorsque Daniel PAGEAU, responsable des jeunes footballeurs de la Conquérante Couffé football, a lancé le projet de partenariat avec un club allemand.

Un premier échange est programmé en avril 1979 avec BOGEL par le biais de Jean Jacques CHAUVÉAU (jeune Coufféen travaillant dans la restauration à Francfort) et Lulu LORRIDAN (français vivant à Nassau en Allemagne). Cet échange est reporté d'un an pour des raisons météorologiques.

Nouveau problème en 1980, avec l'élection d'une nouvelle équipe dirigeante du club allemand qui n'y est plus favorable.

Après maints échanges, une rencontre est organisée à BOGEL en décembre 1980, entre la famille PAGEAU, Lulu LORRIDAN et les responsables du club. Ce premier voyage en Allemagne restera longtemps gravé dans la mémoire des deux Coufféens (panne de voiture réparée en Allemagne avec allongement du séjour et complexités pour le paiement, routes enneigées au Luxembourg, en Allemagne et en Belgique, blessure au coude au retour suite à une chute...).

Malgré ces aléas, cette rencontre est couronnée de succès puisqu'elle aboutit sur l'organisation du premier séjour à BOGEL en avril 1981 avec la participation de 63 Coufféens. En avril 1982, réception à COUFFÉ des familles allemandes KAISER, MENZ et STRACK pour

découvrir la commune et préparer leur séjour fixé en juillet de cette même année.

En 1983, deux rencontres sont effectuées à BOGEL. L'une, réservée aux jeunes footballeurs, l'autre, aux citoyens coufféens, avec la présence de trois élus de la commune : le maire Bernard QUIGNON, Annick MENOIRET et Laurent CHAILLOU.

À l'issue de ce séjour, un comité de jumelage est constitué avec un représentant de chacune des associations coufféennes.



Le jumelage est signé à Couffé en juillet 1984 par Ado RUPPMANN et Bernard QUIGNON, maires respectifs de BOGEL et de COUFFÉ, Walter KAISER (président du club de football de BOGEL) ainsi que Daniel PAGEAU (président du comité de jumelage de COUFFÉ).

Le retour de jumelage s'est déroulé l'année suivante à BOGEL avec un bus d'adultes et un second réservé aux jeunes footballeurs.

Ensuite de nombreux échanges ont lieu à COUFFÉ et à BOGEL sur un rythme annuel au début puis, tous les deux ans avec des

rencontres intermédiaires en délégation lors de fêtes ou événements spécifiques, organisés dans les deux communes.

Au fil du temps, notre comité de jumelage s'est enrichi avec trois nouveaux partenaires : WELLOW (Angleterre) en 1981, TESCANI (Roumanie) en 2000 et GURKOVO (Bulgarie) en 2003.

La dynamique de notre jumelage a permis à de nombreux Coufféens de découvrir l'Europe (Allemagne, Roumanie, Italie, Autriche, Hongrie, Serbie, Croatie, Belgique, Luxembourg, Slovénie, Angleterre...) et de vivre des aventures humaines extraordinaires basées sur une réelle amitié.

Aujourd'hui, nos jumelages rencontrent des difficultés à se renouveler du fait d'une facilité à voyager et également d'un manque d'intérêt citoyen.

Et pourtant, ces échanges sont d'une richesse inégalable pour la découverte d'une région, d'un pays, de leurs coutumes, pour le perfectionnement des langues, mais aussi pour la fraternité et les amitiés qui peuvent se créer, génératrices de paix, à laquelle tout le monde aspire. Aussi, si vous avez envie de vivre tous ces moments intenses et exceptionnels, n'hésitez plus à venir rejoindre le comité de jumelage. Vous y serez les bienvenus.

40 ans de jumelage avec Bogel

Le comité de jumelage et la municipalité sont heureux de vous inviter à la **journée officielle du 40^e anniversaire de jumelage avec Bogel (Allemagne) qui se déroulera à la salle polyvalente le dimanche 18 août à 10h30.**

10 h 30 : cérémonie officielle suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

18 h : buffet sur réservation auprès de Sonia DUPAS au 06 81 04 95 65.

À partir de 21 h : soirée avec DJ - entrée gratuite. Nous vous attendons nombreux.



Du côté des associations

DIM. 28 JUILLET 2024
Couffé
à la ferme de la Gazillardière
VIDE GRENIER
de 9h à 18h

Pain au four
Bar snack
Marché Artisanal
Animation
Animaux

15ème édition



10€ les 3 mètres - en partie sous chapiteau de cirque
Organisation "L'Art A Tatouille" Infos et Résa au 06 29 55 92 64
- NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE -

COUFFE
SAMEDI 19 OCTOBRE - 19h30
SOIREE TERRE MER
REPAS SPECTACLE CABARET



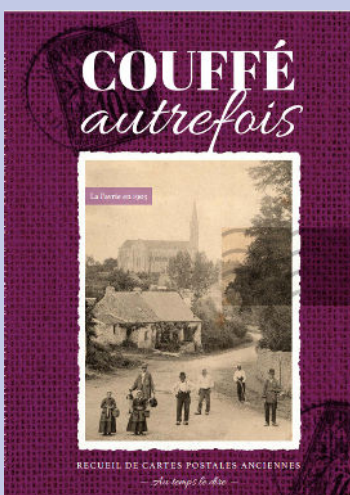
LAURENT CHANDEMERLE

OASIS
Le Show



ORGANISATION COMITE DES FETES COUFFE
Information Réservation au 06.81.73.93.99 - 55 €

COUFFÉ
autrefois



RECUEIL DE CARTES POSTALES ANCIENNES
Au temps le Dire

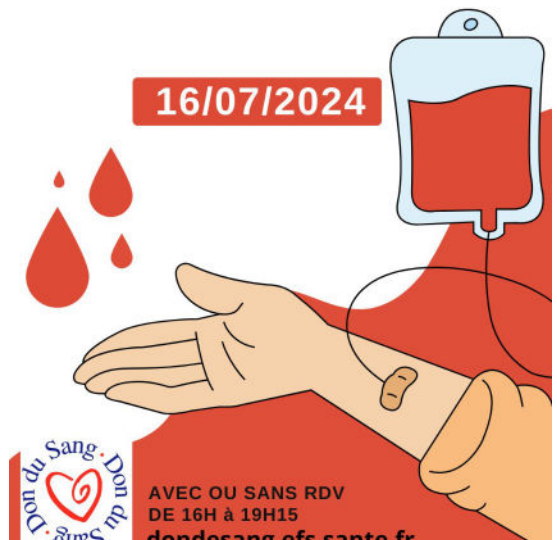
Chers passionnés du Patrimoine, vous avez été nombreux à venir chercher votre recueil de cartes postales au local de l'association "Au Temps le Dire" et nous vous en remercions. Il est également disponible aux points de vente suivants : Épicerie Anizon Couffé, bar Beaufreton Couffé, maison de la presse Ligné, centre culturel Leclerc Ancenis.

Couffé

Un peu de votre temps

POUR LE DON DU SANG

16/07/2024



Don du Sang - Don du Sang

AVEC OU SANS RDV
DE 16H à 19H15
dondesang.efs.sante.fr

C'est la rentrée !

Amicale Laïque Couffé
25 Rue Général de Champe
44521 COUFFÉ
Associations loi 1901 - SIREN - 424 705 138

**INSCRIPTIONS
SAISON 2024-2025**

**INSCRIVEZ-VOUS
DÈS
MAINTENANT!!!**



par mail :
amicalelaïquecouffe44521@gmail.com
ou en vous rendant sur nos pages  
permanence Samedi 14 Septembre de 10h à 11h30 salle des chènes

Zumba
Lundi 20h/21h

Soft Pilates Mercredi 17h/18h	Pilates Fusion Mercredi 18h/19h	Pilates Mercredi 19h/20h
--	--	---------------------------------------

**Renforcement Musculaire,
Cardio Training, Hiit**
Mercredi 20h/21h

Cotisation annuelle (30 séances) : 140€
possibilité de s'inscrire sur
2 créneaux horaires pour 150€
ou 3 créneaux horaires pour 160€

Ne pas jeter sur la voie publique. Création et impression Amicale Laïque Couffé

**Couffé
en fête!**

SAMEDI 31 AOÛT 2024



Au plan d'eau de l'Ilette
14h Olympiades
21h Soirée DJ
22h30 Feud'artifice
offert par la municipalité
Bar et Restauration sur place


couffeenfete@gmail.com

Le groupe est toujours à la recherche de bénévoles ! Vous êtes disponibles ?
Contact : couffeenfete@gmail.com

Concert de la rentrée !

**Samedi
7 septembre
à 21h
Jardin du
presbytère**

Bird Airline
Concert gratuit



Ce sera aussi l'occasion de découvrir la nouvelle programmation de la saison culturelle de l'Althéa pour l'année 2024-2025

Infos diverses

Un projet ? Pensez au financement LEADER



Ce fonds européen soutient les projets innovants participant au développement du territoire et peut représenter une aide précieuse. La Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA) gère ce fonds européen.

Vous avez une idée novatrice pour dynamiser le territoire ? Faites-vous connaître dès à présent auprès de l'équipe d'animation dédiée.

Pour candidater : Votre projet doit bénéficier à au moins l'une des 20 communes du Pays d'Ancenis et participer au développement du territoire de manière innovante. LEADER (Liaison entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) est un laboratoire d'idées : les initiatives soutenues sont originales ou expérimentent de nouvelles pratiques.

Les porteurs de projet privés et publics (associations, entreprises, établissements publics...) peuvent candidater. Bon à savoir, 1 € de subvention publique peut appeler jusqu'à 4 € de soutien LEADER !

Contact : 02 40 96 96 07

BIENVENUE



Accueil des nouveaux habitants

La municipalité organise une soirée pour accueillir les nouveaux habitants arrivés sur Couffé depuis octobre 2022 afin de leur présenter la commune, ses services et les associations. La soirée est programmée le **vendredi 4 octobre 2024 à 19h**.

Si vous êtes concernés, vous pouvez vous faire connaître auprès de la mairie. Une invitation vous sera adressée ultérieurement.

L'ADMR, à vos côtés depuis plus de 70 ans.



Spécialiste de l'aide et des services aux personnes, l'ADMR accompagne les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les personnes malades et les familles.

Nous recrutons

Si vous cherchez un emploi proche de chez vous et qui a du sens, travailler dans le réseau ADMR est fait pour vous. Vous veillez au bien-être des personnes en permettant leur maintien à domicile. Selon votre expérience et vos qualifications vous aurez pour missions : l'entretien du cadre de vie, l'aide à la personne (aide au lever/au coucher, à l'habillage, aux repas...) et l'aide à la mobilité et au maintien du lien social (accompagnement aux courses, activités et loisirs, rendez-vous extérieurs ...).

Vous êtes intéressé pour rejoindre notre équipe de professionnels ? Contactez-nous par mail via nortancenis@fede44.admr.org ou par téléphone au 02 40 29 53 32

Bibliothèque la Forge aux livres



HORAIRES D'ÉTÉ



Cet été, la bibliothèque sera fermée tous les dimanches et du 14 au 25 août inclus.

Couffé

Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	15h-18h		16h30-18h30	10h-12h	

Plus d'infos sur bibliofil.pays-ancenis.com

[bibliofilpaysancenis](https://www.facebook.com/bibliofilpaysancenis)



Le moustique tigre : l'identifier, s'en protéger et éviter sa prolifération

Le Moustique tigre est une espèce particulièrement nuisible, agressive envers l'Homme. Elle pique dans la journée, principalement à l'aube et au crépuscule, le plus souvent à l'extérieur.

Quelques recommandations pour ne pas le laisser se propager :

Jeter les objets et récipients inutilisés et pouvant contenir de l'eau (boîtes de conserve, pneus, pots de fleurs...), ou les ranger à l'abri.

Renouveler l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine ou, si possible, supprimer les soucoupes des pots de fleurs, remplacer l'eau des vases par du sable humide.

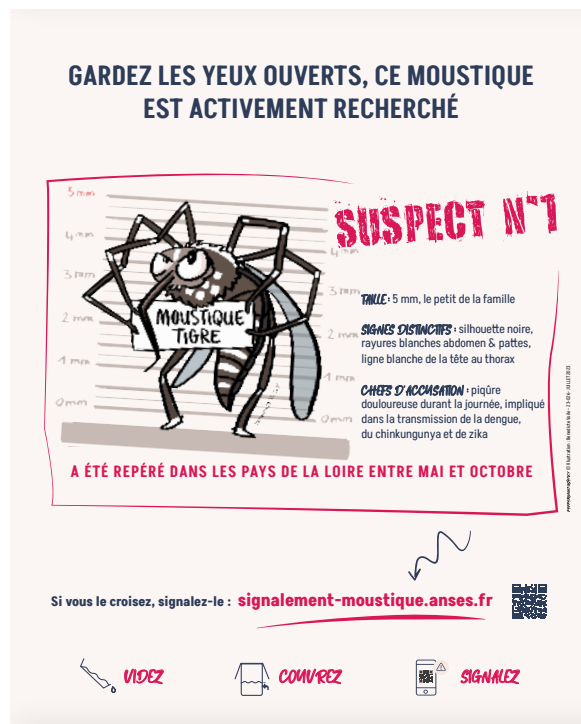
Couvrir les réservoirs d'eau pluviale (bidons d'eau, citernes, bassins) avec un voile moustiquaire ou un simple tissu.

Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyer régulièrement : gouttières, regards, caniveaux et drainages.

Couvrir les piscines hors d'usage et évacuer l'eau des bâches ou traiter l'eau (eau de javel, galet de chlore, ...).

Éliminer les lieux de repos des moustiques adultes :

- débroussailler et tailler les herbes hautes et les haies,
- élaguer les arbres ;
- valoriser vos déchets verts en évitant les stagnations d'eau ;
- ramasser les fruits tombés et les débris végétaux ;
- réduire les sources d'humidité (limiter l'arrosage) ;
- entretenir votre jardin ;
- éviter les dépôts sauvages et recycler les déchets dans les filières appropriées.



Pour en savoir plus : pays-de-la-loire.ars.sante.fr
MOTOCLE: #MOUSTIQUETIGRE



Team and Run vendredi 28 juin

Ils ont répondu présent à l'invitation de la Compa pour participer à la course annuelle inter-entreprise. Un bon moment de convivialité partagé entre élus et agents, pour renforcer la cohésion d'équipe ! Bravo à Émilie, Clément, Frédéric, Laurent et Daniel.

Pensez au recensement à la Journée Défense et Citoyenneté

Le recensement à la Journée Défense et Citoyenneté est obligatoire dès 16 ans pour effectuer la journée d'appel de préparation à la défense. Les garçons et filles de nationalité française, doivent se présenter à l'accueil de la mairie dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire, munis de leur carte nationale d'identité en cours de validité et du livret de famille des parents.



Infos pratiques

MAIRIE

25 rue du Gal Charette de la Contrie
02 40 96 50 05

Population et État-civil

Lundi : 9h-12h et 14h-16h

Mardi au jeudi : 9h-12h30

Vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Samedi (sauf été) : 9h-12h

Urbanisme

Lundi : 9h-12h et 14h-16h

Mardi au jeudi : 9h-12h30

Vendredi : 9h-12h et 14h-16h

Salles et matériel

Lundi au vendredi : 9h-11h

Lundi et vendredi : 14h-15h

Maire et Adjoint

Uniquement sur rendez-vous

CULTURE

Bibliothèque La Forge aux livres

7 rue Saint-Jérôme

02 44 03 20 48

Mercredi : 15h-18h

Vendredi : 16h30-18h30

Samedi : 10h-12h

Dimanche : 11h-12h30

SCOLAIRE

École publique Hugues-Aufray

07 49 98 57 40

École privée Saint-Joseph

02 40 96 55 34

ENFANCE-JEUNESSE

Halte-garderie Les libellules

Maison de l'Enfance rue de Bogel

06 34 04 44 43

Relais Petite-enfance

3, place de la Perretterie, Ligné

06 21 68 11 04

Couffé Animation Rurale (CAR)

Maison de l'Enfance rue de Bogel

Accueil périscolaire Les Galipettes

02 40 83 14 49

direction.couffe@outlook.fr

Lundi-vendredi : 7h15-8h45

16h30-19h

Accueil de loisirs

Lundi-vendredi : 9h-18h

Local des Jeunes

13 rue des Vignes

06 59 09 49 33

spotanim@hotmail.fr

Mercredi : 14h-18

Vendredi : 18h30-20h

Samedi : 14h-18h

SOCIAL

ADAR - Aide à domicile

Espace Corail, 76 av. Fr. Robert, Ancenis

02 40 09 14 40 - 06 83 36 22 20

ADT 44 - Aide à domicile

02 40 97 75 70

CLIC - Bureau infos aînés

Espace Corail, 76 av. Fr. Robert, Ancenis

02 40 96 12 51

Maison Frances Services (CAF, CPAM, impôts, services de la sous-préfecture)

1, rue du Dr Bousseau, Ancenis

02 40 83 08 50

ancenis@france-services.gouv.fr

Lundi - vendredi : 9h-12h30

14h-16h30

SSIAD (Soins infirmiers à domicile)

98 rue des Marronniers, Ligné

02 51 12 26 04

Pilot'âges - transport solidaire

07 68 34 99 70

MEDICAL

Espace Santé de Couffé

1, impasse des Écureuils

Généralistes Dr ONG Tatiana & Dr GOBIN Maïwenn

02 52 77 99 97

Pharmacie COLLIN

02 40 96 51 80

pharmaciecollin44@gmail.com

Cabinet infirmiers libéraux

V. DELAGE & A. VILAIN

07 85 36 12 05

Cabinet infirmières libérales

LEHY, OUARY, GAZON...

06 87 87 99 75 - 02 40 83 65 12

Kinésithérapeutes

02 40 83 42 41 - doctolib.fr

Diététicien L. COURBET

07 68 29 89 06

Ostéopathe G. MARTIN

07 70 54 06 99

Ostéopathe É.FOURRIER

07 78 26 13 93 - 06 03 34 43 10

Orthophonistes

02 40 98 54 31

Psychologue clinicienne

06 07 67 74 95

Sophrologue

07 61 98 25 48

COMMUNICATION

Relais postal

2 place Saint-Pierre

02 40 96 50 89

Presse locale

Ouest-France

06 25 91 64 47

yannjoce.bernard@gmail.com

Écho d'Ancenis

06 88 35 12 85

cess0908@hotmail.fr

Presse Océan

06 72 49 72 59

isadoudon@gmail.com

Numéros d'urgence

Gendarmerie 17

Pompiers 18

SAMU 15 ou 112

Pharmacie de garde 32 37

Dentiste 15

Urgence électricité ENEDIS

09 72 67 50 44

Urgences gaz GRDF

0 800 47 33 33

Eau potable VEOLIA

02 40 45 15 15

Centre anti-poison 02 40 16 33 60

SOS Urgences gardes d'enfants

02 51 14 18 61

Femmes victimes de violence 39 19

Message d'urgence (SMS) 114

Allo enfance en danger 119

Prévention suicide 31 14

Maltraitance contre personnes

âgées/handicapées 3977

Lutte contre le harcèlement 3020

Agenda

Mardi 16 juillet
Don du sang
ADSB
16h - salle polyvalente



Dimanche 28 juillet
Vide -grenier
L'Art à Tatouille
9h - 18h - Ferme la Gazzi



Jeudi 15 août
Procession
Association des Marguilliers
Grotte de Lourdes château de la Villejeu



Dimanche 18 août
Soirée dansante
Comité de jumelage
18h00 - salle polyvalente



Dimanche 25 août
Trail du pont noyer
VMLC
Haut-Vieux Couffé

Samedi 31 août
Couffé en fête
Mairie et collectif
14h - Plan d'eau de l'Ilette



Samedi 7 septembre
Concert de la rentrée
Commission culture
21h - presbytère



BONNES VACANCES

Associations, merci de nous transmettre vos articles et les visuels en pièce jointe **avant le 6 août 2024** pour les événements ayant lieu **après le 1^{er} septembre**.
Après cette date, nous ne sommes pas en mesure de vous garantir la publication de vos articles.